

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.
Enquête publique ouverte du 17 octobre au 16 novembre 2025.

Propriété de :	Miguel DE RIBAU COURT
Adresse :	Chemin David Niven 3 – 1660 Château-d'Oex
Parcelle(s) N° :	252 de Château-d'Oex
Objet(s) concerné(s) :	2 bouleaux blancs groupés
Motifs :	Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)
Plantation compensatoire :	4 arbres fruitiers (essences à définir)

Le dossier est déposé au Greffe municipal, Grand-Rue 67, 1660 Château-d'Oex. Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site chateaudoex-admin.ch ainsi qu'au Greffe municipal pendant les heures d'ouverture.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022
sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrNP

Propriétaire Prénom/Nom : Madame et Monsieur Virginie et Miguel de Ribaucourt.....

Adresse : Chemin David Niven 3

Commune : 1660 Château-d'Oex.....Parcelle(s) N° : 252

Tél. :079 230 67 31 (A. Rime)..... E-mail : rime.architecture@bluewin.ch.....

OBJET(S) CONCERNE(S)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire (sain, malade, normal, endommagé)
	2 groupés	Betula pendula	Diamètre des 2 arb :	Env. 4,0	??	Endommagé
		(Bouleau blanc en	Environ 4,0 m			
		français)				

☐ Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO

DEMANDE

☒ **Abattage**

☐ **Elagage hors entretien courant**

MOTIFS

☐ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole

☐ Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)

☒ **Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)**

☐ Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO), N° CAMAC :.....

La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire

Description des motifs de la demande (optionnelle) :

Ces arbres se trouvent à l'emplacement de 2 futures places de parc

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION
A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE**

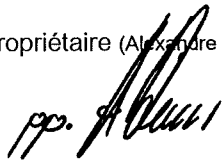
PLANTATIONS COMPENSATOIRES

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement des plantations compensatoires.

Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)
	4	Fruitiers, à choisir	Diamètre : 10 cm	2,5

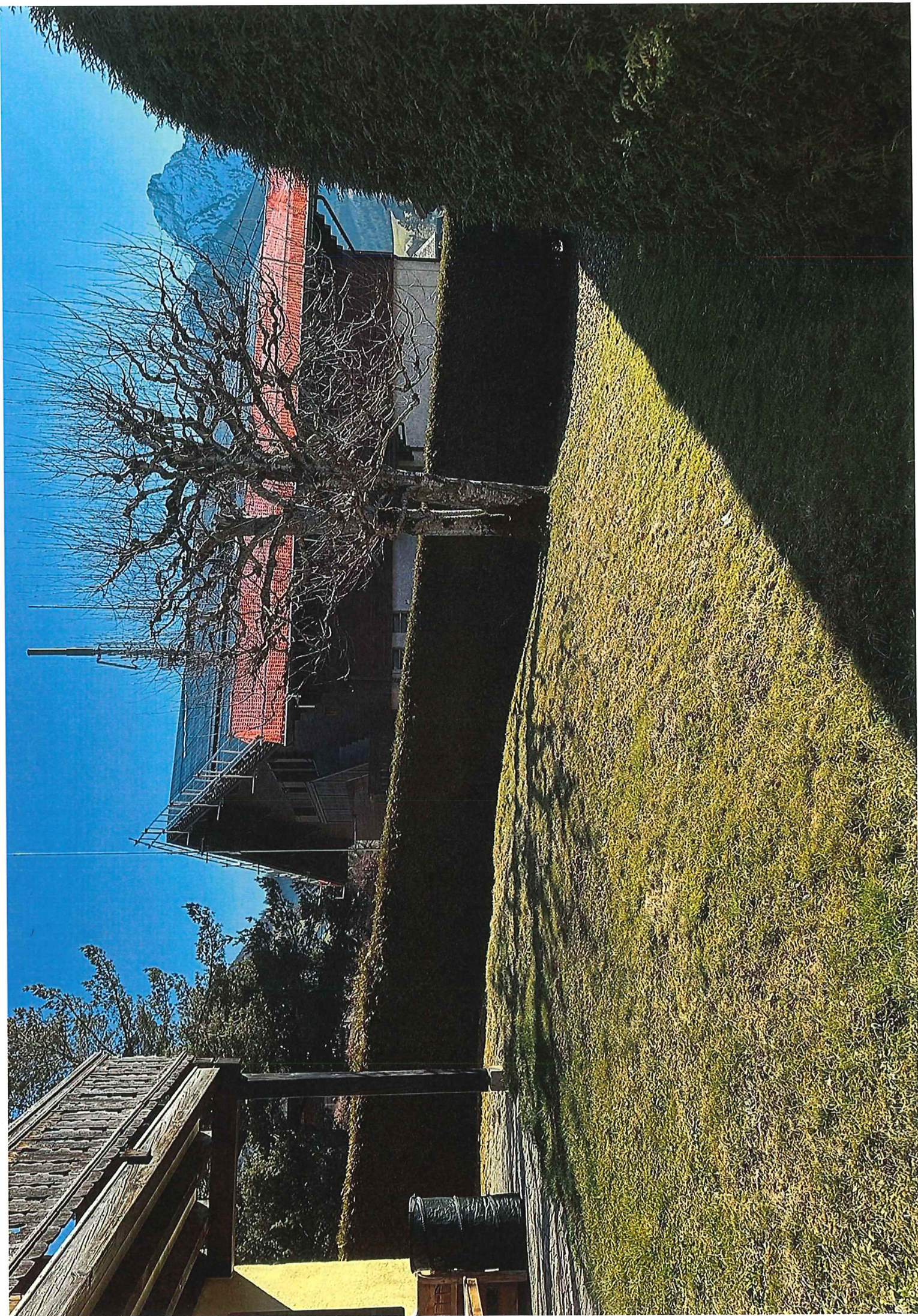
Lieu et date : Château-d'Oex, le 7 octobre 2025

Signature du propriétaire (Alexandre Rime, par procuration)



Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale

Les demandes sont publiées pour une durée de 30 jours au pilier public ou, dans le cadre d'une construction, par l'enquête publique CAMAC



**Propriété de Madame et Monsieur
Virginie et Miguel de Ribaucourt**

Chemin David Niven 3 - 1660 Château-d'Oex
Parcelle n° 252 - ECA n° 2294

Projet: Aménagement de 2 places de parc.

Demande d'autorisation

Situation

Places de parc

Date: 09.10.2025 Dessin : dm Echelle : 1:200

Légende :

A construire

A démolir

Existant

